

RNO

N° 10

DECEMBRE 2024

MAGAZINE

DOSSIER

Le Groupe SIEDS, moteur des énergies renouvelables

P. 11
Mobilité,
Le Groupe SIEDS
encourage
la décarbonation
des transports

P. 13
Biodiversité,
le respect
de l'environnement
au cœur des
projets du SIEDS

EDITO

LE SIEDS,
MOTEUR DU
CHANGEMENT

C'est sans doute dans les moments les plus difficiles, lorsque le doute s'imisce partout, que l'on reconnaît ses soutiens les plus solides. Le SIEDS et ses entreprises gardent le cap : assurer un avenir cohérent sur le plan énergétique à l'ensemble des Deux-Sévriens. Il s'agit de maîtriser les coûts, les approvisionnements et d'assurer le développement d'un environnement sain pour les citoyens d'aujourd'hui et les générations futures. Qu'il s'agisse d'aménagements structurants dans les communes tels que la mise en place de postes sources, de la rénovation des bâtiments publics et privés, les soutiens aux travaux d'isolation ou les changements de mode de chauffage, d'installation de bornes de recharge sur l'ensemble du territoire ou du renouvellement des flottes de véhicules... Le Groupe SIEDS est présent dans tous les domaines liés à la gestion et à l'utilisation de l'énergie.

Si l'on devait identifier un fil conducteur à l'ensemble de ses actions, ce serait la volonté d'aller au-delà du simple financement des projets. Le SIEDS cherche à associer un discours à ses opérations, à œuvrer avec sens, à travailler pour le long terme. Il privilégie le travail de groupe, en lien avec des experts de la biodiversité par exemple ; de même qu'il favorise les partenariats. C'est le sens des actions et des aides qu'il apporte en complément de celles de l'État pour les rénovations des bâtiments notamment. Le Groupe SIEDS avance en concertation avec les élus, les entreprises et les citoyens dont il apprécie l'engagement conscient et participatif.

Roland MOTARD
Président du SIEDS



SOMMAIRE

- 03 / **Actualités**
- 05 / **Dossier : les entreprises du Groupe SIEDS au service du développement des énergies renouvelables sur votre territoire**
- 10 / **Mobilité durable : le Groupe SIEDS encourage la décarbonation des transports**
- 13 / **Biodiversité : partager l'espace, respecter la nature**
- 16 / **Rénovation énergétique : un engagement concret pour un bâti plus vert**



Le réseau public de distribution d'électricité au cœur de la transition énergétique

La transition énergétique s'accélère avec l'essor des énergies renouvelables et, avec elles, le déploiement de postes sources et les raccordements nécessaires. Dans ce contexte de croissance, GÉRÉDIS est au cœur de l'action, avec de nombreux projets en cours et à venir afin d'accueillir toutes les énergies renouvelables à l'horizon 2030.

Le Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REnR)* Nouvelle-Aquitaine :

Des investissements à 10 ans

Le S3REnR Nouvelle-Aquitaine organise le développement des réseaux nécessaires à l'accueil des sites de production d'énergies vertes.

Les postes sources jouent un rôle clé dans la transition énergétique et GÉRÉDIS en gère actuellement 17. Ils servent de points de connexion avec le réseau de transport d'électricité (géré par RTE), et permettent de réduire la tension pour acheminer l'électricité localement. En plus de répartir l'électricité vers les zones de consommation, ils protègent le réseau et les infrastructures en cas de défauts. Enfin, ils facilitent l'accueil des énergies renouvelables sur le territoire.

2023, UNE ANNÉE D'ACCÉLÉRATION DES RACCORDEMENTS EnR

2023 marque encore un record avec le dépassement d'un nouveau seuil puisque le parc de production des EnR dépasse maintenant les 750 MW en Deux-Sèvres. Il s'agit de la plus forte progression depuis 5 ans avec une croissance annuelle de la puissance raccordée de +23 %. Cette croissance est principalement portée par le photovoltaïque qui enregistre une progression de +65 %. La perspective pour 2024 s'inscrit dans la même dynamique de croissance.

Pour accompagner cette transition énergétique et répondre aux besoins croissants en énergies renouvelables, la Nouvelle-Aquitaine a mis en place un schéma régional ambitieux afin de structurer le raccordement au réseau électrique.



PROJETS ENGAGÉS

— Ligne électrique
● Poste électrique

- 1 Extension du poste 400/225/90 kV de **ROM**
- 2 Création du poste 225/20 kV de **VILLEMMAIN**
- 3 Création du poste 225/20 kV de **LA FENEE**
- 4 Création du poste 225/20 kV de **PAYS MOTHAIS**** et son raccordement en souterrain 225 kV au poste de **ROM**
- 6 Création du poste 225/20 kV **MAUCARRIERE** et son raccordement en souterrain 225 kV au poste d'**AIRVAULT**
- 8 Création d'une liaison souterraine 90 kV **LOUDUN (86) - THOUARS**
- 9 Création d'une liaison souterraine 225 kV **GALLAIS (16) - ROM (79)**

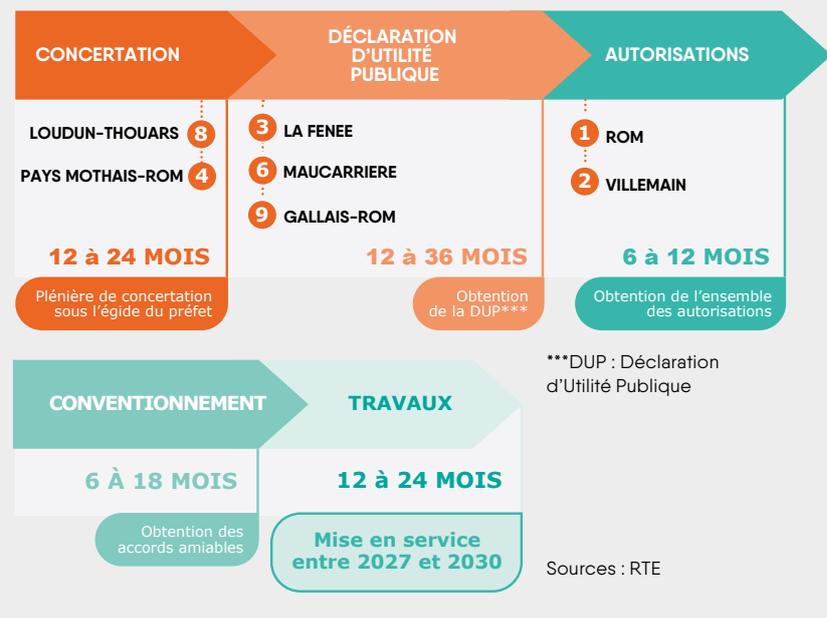
PROJETS À VENIR

— Ligne électrique
● Poste électrique

- 5 Création d'une liaison souterraine 90 kV **MELLE-BRIOUX-SUR-BOUTONNE**
- 7 Création d'une liaison souterraine 90 kV **DISTRÉ (49) - THOUARS**

— Projets hors département

Le calendrier : 5 étapes du déroulement des projets



*Le Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REnR) de la Région Nouvelle-Aquitaine (entré en vigueur le 10/02/2021) vise à planifier les investissements sur les réseaux de transport et de distribution d'électricité nécessaires à l'atteinte des objectifs régionaux de production d'électricité d'origine renouvelable.

**Le jeudi 14 novembre 2024, la Préfecture des Deux-Sèvres a validé l'emplacement du futur poste source «Pays Mothais» sur la commune de Soudan.

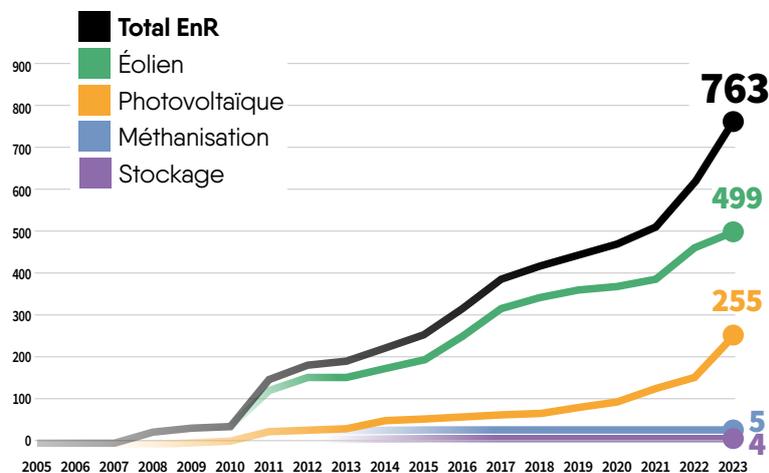


RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ

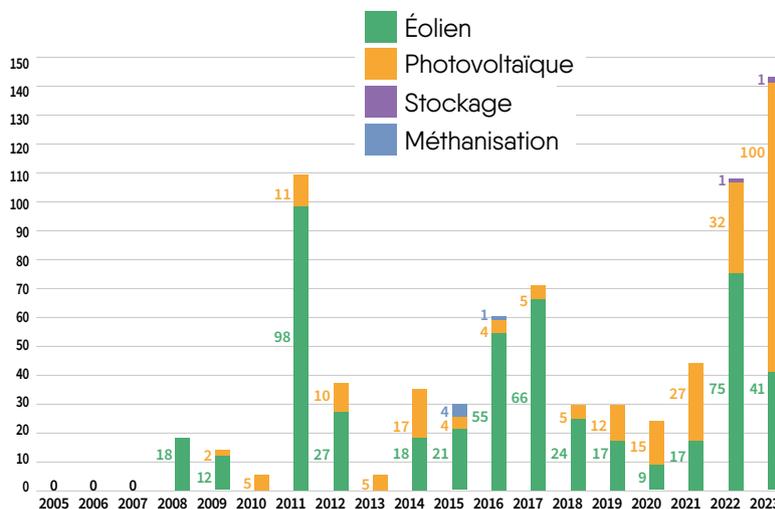
Partout sur le territoire, les projets d'aménagement de nouveaux postes sources et de postes de répartition initiés par GÉRÉDIS placent la biodiversité au centre des préoccupations. Ainsi, un inventaire des espèces, des oiseaux notamment, est établi avant chaque projet, assorti d'une réflexion pour limiter les impacts. Le principe ERC (Éviter, Réduire, Compenser) est appliqué en concertation avec le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS), et Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE). Ces actions sont mises en place dans le cadre du projet « Nature et Transitions » initié par la Région Nouvelle-Aquitaine.



Total des puissances raccordées au réseau GÉRÉDIS, en MW



Bilan des puissances raccordées par année au réseau GÉRÉDIS en MW



Les entreprises du Groupe SIEDS au service du développement des énergies renouvelables sur votre territoire

Le Groupe SIEDS développe des projets de production d'énergies renouvelables depuis plus de vingt ans.

Dès sa création, dans le premier quart du XX^{ème} siècle, c'est la défense de l'intérêt général sur son territoire qui a prévalu. Cette vision n'a cessé de se confirmer et prend même une perspective nouvelle aujourd'hui.

Très tôt, le Groupe a pris le parti du développement équilibré de diverses sources de production d'électricité locale. Cette politique vise à garantir, à terme, de l'autonomie à l'ensemble des acteurs et une meilleure maîtrise des coûts.



Entreprises en pointe

Les entreprises du Groupe SIEDS poursuivent un objectif commun : celui de favoriser le développement des énergies renouvelables au bénéfice du territoire. Deux structures sont pleinement impliquées dans ce projet sociétal, économique et environnemental : 3D ENERGIES et Séolis PROD.

3D ENERGIES, la concrétisation de la volonté du Groupe SIEDS d'être un acteur reconnu des énergies renouvelables



Aux sources de la naissance de 3D ENERGIES, il y a le vent. Notre territoire bénéficie de ressources énergétiques renouvelables et disponibles ainsi que de volontés et de compétences pour les exploiter pour le bien de tous ses habitants.

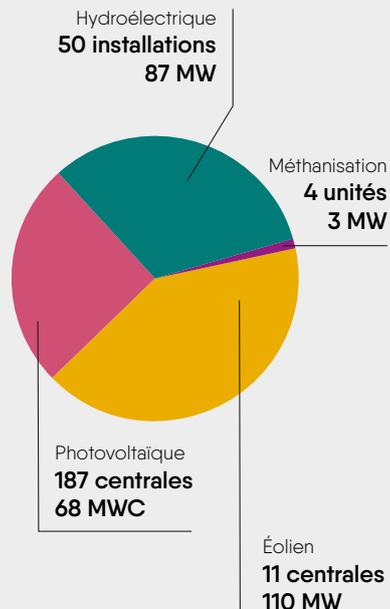
Conscients du potentiel EnR de notre territoire, les élus du SIEDS ont pris la décision, dès 2003, de permettre au Syndicat de se positionner en tant qu'acteur de la transition énergétique. Cette action est réalisée au bénéfice des communes adhérentes et de la population Deux-Sévrienne. Après plusieurs années de développement, les élus ont validé, en 2007, la création de la régie 3D ENERGIES pour construire et exploiter les parcs. Viendra par la suite la SAEML 3D ENERGIES en 2012, permettant de travailler sur l'ensemble du territoire national et ainsi d'assurer le futur du Groupe dans le domaine de l'éolien et de l'innovation.

Séolis PROD, la filiale de SÉOLIS dédiée à la diversité énergétique dans le domaine des EnR



D'abord il y a SÉOLIS, le fournisseur historique d'électricité et de gaz en Deux-Sèvres ; puis sa filiale, Séolis PROD. Elle est née en 2012 pour développer un bouquet diversifié d'énergies renouvelables. Elle intervient en premier lieu sur les filières photovoltaïques, hydrauliques et de méthanisation.

Séolis PROD agit par ailleurs à l'échelle départementale et au niveau national avec des prises de participation dans divers projets, là où les ressources sont présentes, pour permettre au Groupe de disposer d'un bouquet énergétique et renouvelable complet.



Total puissance installée du Groupe : **269 MW.**

Permettre aux collectivités de se réapproprier leurs ressources énergétiques

Aujourd'hui, fortes de plus de 20 ans d'expérience en développement, construction et exploitation d'unités de production EnR, les équipes de 3D ENERGIES et Séolis PROD conseillent et accompagnent les collectivités, pour la défense de leurs intérêts, dans un contexte de très fortes sollicitations de sociétés privées.

Les équipes s'appliquent à travailler dans l'écoute et la concertation, afin de permettre à nos communes et à nos EPCI de se réapproprier leurs ressources territoriales. Cette démarche vise à maximiser les retombées économiques, sociétales et environnementales, là où certains opérateurs privilégient principalement les intérêts de leurs actionnaires, souvent extérieurs au département.

Cette démarche repose sur une réelle compréhension des spécificités locales

et sur une collaboration continue, allant au-delà des étapes traditionnelles de développement des projets. Elle intègre pleinement les enjeux humains, en plaçant les besoins et les attentes des habitants au cœur des actions, tout en considérant les impératifs environnementaux. L'objectif est de faire des énergies renouvelables un moteur d'opportunités concrètes pour le développement durable des territoires.

L'ensemble de ces actions ne peut bien entendu se faire qu'avec l'accord de nos élus, contrat de confiance auquel 3D ENERGIES, Séolis PROD et le Groupe SIEDS sont fortement attachés.

Les unités de production développées, construites et exploitées par 3D ENERGIES et Séolis PROD, illustrent la volonté du Groupe SIEDS d'inscrire les Deux-Sèvres dans une réelle dynamique de maîtrise énergétique, de création d'emplois locaux, d'optimisation des coûts et de respect de l'environnement.

Les transformations énergétiques du territoire

Méthanisation, photovoltaïque, éolien et même agrivoltaïque : le territoire Deux-Sévrien est le théâtre de nombreux projets de production d'énergie à l'aide de ressources renouvelables. Voici quelques-unes des réalisations de Séolis PROD et de 3D ENERGIES, les plus emblématiques :

• Meth'innov, Melle

Notre dernière réalisation en matière de méthanisation est une unité de production située à Melle. Mise en service en novembre 2020, Meth'innov est la première centrale de production de biogaz en injection du Groupe SIEDS.

1,6 millions de m³
de gaz injectés dans
le réseau GrDF par an.

soit **18 GWh.**

Avec **29 000 tonnes**
de fumier

+ 3 000 tonnes
de déchets de céréales
et d'oléagineux.

La production annuelle
estimée à **7 200 foyers.**

• Le parc photovoltaïque de Melleran

Sa mise en service date d'août 2024. Cinq années de développement et un an de travaux auront été nécessaires pour ce premier parc solaire 100 % Séolis PROD. Les agents de Séolis PROD ont fait appel à des entreprises spécialisées qui ont assuré la construction et le suivi de chantier (ENTECH et SOG SOLAR) pour parvenir au terme de cet imposant projet.

Puissance : 1,9 MWc

Surface : 2,2 ha

Modules photovoltaïques : 3 537

**Production annuelle prévisionnelle :
2 GWh**



• Ombrière photovoltaïque sur ateliers municipaux

La société ODEUS (Ombrières Deux-Sèvres), créée en 2021 par Séolis PROD et SEE YOU SUN, développe des projets d'ombrières photovoltaïques dans le département. La commune d'Azay-le-Brûlé a sollicité ODEUS pour installer une structure de 235 kWc sur ses ateliers municipaux, afin d'abriter des véhicules et stocker du bois. Ce projet sera opérationnel fin 2024, couvrant la consommation d'environ 100 personnes.

1 000 m² d'ombrières

Puissance : 235 kWc

Production annuelle : 265 MWh



• L'agrivoltaïsme façon VERBIA

Le projet, déployé à Bressuire par Séolis PROD, est un démonstrateur agrivoltaïque mis en service en décembre 2023. VERBIA, VERTICAL Bifacial Agricole, est situé sur une parcelle agricole exploitée par un éleveur qui met en pâture des ovins. La particularité de cette expérimentation : les panneaux photovoltaïques sont bifaces, implantés verticalement, ce qui permet une courbe de charge différente des panneaux exposés plein sud.



• Le parc éolien des Herbes Blanches, commune de Voulmentin

Le parc éolien mis en service au cours du dernier trimestre 2023 est situé sur la commune de Voulmentin, au Nord des Deux-Sèvres.

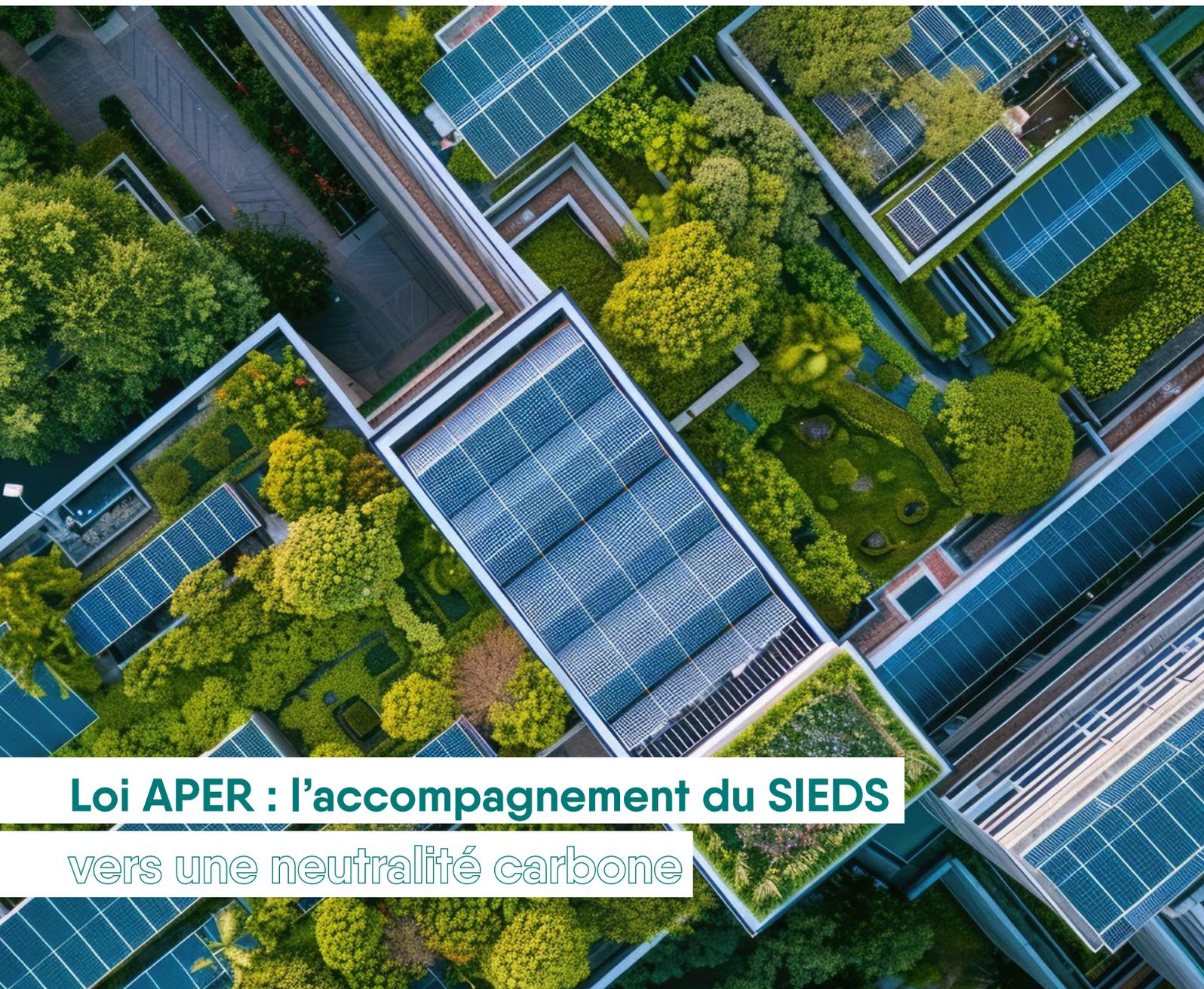
3D ENERGIES a mené un chantier exemplaire, notamment du point de vue de la communication locale : avec mise en place d'un comité de suivi du chantier, l'information régulière aux riverains et l'organisation de découverte du chantier.

La production annuelle attendue est de 21,6 GWh, soit l'équivalent de consommation électrique d'environ 7 200 foyers Deux-Sévriens.

5 éoliennes d'une puissance unitaire de 2,30 MW

**Production annuelle prévisionnelle
21,6 GWh**





Loi APER : l'accompagnement du SIEDS

vers une neutralité carbone

Votee en mars 2023, la loi APER offre le cadre legislatif qui favorise le developpement des energies renouvelables sur les territoires. Le SIEDS est un acteur de reference pour les communes et les citoyens des Deux-Sevres.

LES GRANDES LIGNES DE LA LOI

Le titre de la loi dediee a l'Acceleration de la Production des Energies Renouvelables, dite loi APER, est explicite. Dans le detail, il s'agit de stimuler la mise en place d'un mix energetique francais, d'actionner divers leviers et de multiplier les sources naturelles (vent, soleil, biomasse, hydraulique). L'objectif d'une neutralite

carbone en 2050 est ambitieux. Ce texte legislatif de dynamisation, vote en mars 2023, vise d'abord a reduire drastiquement les delais administratifs de mise en oeuvre des projets. La loi stipule l'identification, par territoires, de zones propices a l'installation d'infrastructures de production d'energie "verte", sur des zones deja artificialisees, afin de preserver les terres agricoles ou naturelles.

La loi APER souligne la necessite d'un travail de terrain, mene avec les collectivites bien sur et en concertation etroite avec les citoyens. Outre les avantages evidents en matiere de lutte contre le rechauffement climatique, la loi APER offre aux territoires la possibilite de se preserver des fluctuations importantes du prix de l'energie et ainsi de contribuer a leur independance energetique.



ENCOURAGER L'AUTOCONSOMMATION

L'un des objectifs sous-jacents de la loi APER consiste à favoriser l'autoconsommation des communes et des citoyens. Par cela, il faut comprendre la possibilité, pour chaque territoire, de produire l'énergie renouvelable nécessaire à sa consommation. Le SIEDS agit dans ce sens en proposant un programme d'aides aux collectivités territoriales (programme étude de faisabilité et programme autoconsommation pour la réalisation du projet).



Cadastre solaire : un outil pour tous

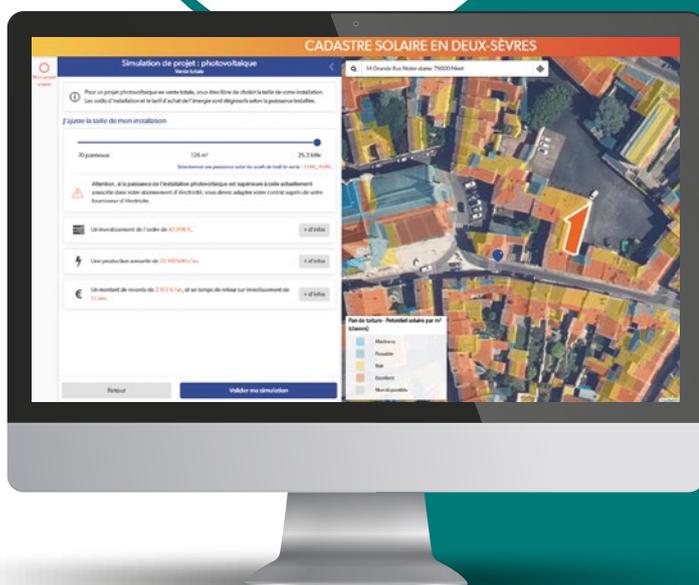
À cette fin, le syndicat a mis un outil au point : le cadastre solaire, pour encourager le développement de l'énergie solaire photovoltaïque.

Son utilisation est gratuite et ouverte aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers. En quelques clics sur une plateforme dédiée :

cadastre-solaire-sieds.siterre.fr

À avoir saisi son adresse, le candidat peut évaluer le potentiel solaire de sa toiture.

Les utilisateurs peuvent ainsi identifier, grâce à un simple code couleur, si leur toiture est propice à l'installation de panneaux solaires thermiques (pour la production d'eau chaude) ou photovoltaïques (pour la production d'électricité). Il est également possible de comparer deux modes de valorisation économique d'un projet : la vente totale de l'énergie produite ou l'autoconsommation partielle avec vente du surplus.



Définir les zones propices à l'implantation des EnR



L'installation d'infrastructures de production d'énergies renouvelables (éoliennes, panneaux photovoltaïques, solaire thermique, biogaz, géothermie...) requiert de l'espace et des zones dédiées, judicieusement placées sur les territoires pour lesquels il y a un potentiel en termes de production d'énergie. Ces ZAEnR, Zones d'Accélération pour les Énergies Renouvelables, sont définies en fonction de divers critères

comme la topographie des lieux, les impacts environnementaux et économiques... La loi APER prévoit des procédures administratives simplifiées sur ces zones.

Pour accompagner les communes dans la définition de leurs ZAEnR, le SIEDS met un outil très pratique à leur disposition sur le SIGil carto (Système d'Information Géographique d'Intérêt Local). Conçu en collaboration avec les services de l'État, il constitue un support cartographique officiel destiné à faciliter la concertation sur les territoires.

Le profil « Atlas EnR », disponible

depuis le SIGil carto, constitue un support cartographique pour accompagner les collectivités dans l'élaboration des zones d'accélération des énergies renouvelables. Il facilite la centralisation et l'identification des données sur le territoire ainsi que différentes contraintes réglementaires.



La mobilité en route

Travailler sur des déplacements moins polluants et limiter les émanations de gaz à effet de serre sur les routes sont deux piliers de l'action du SIEDS et de ses entreprises. Elles mènent une politique volontariste pour favoriser le développement de la mobilité décarbonnée.



Le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) est établi pour l'ensemble du territoire national. En Deux-Sèvres, il préconise d'ici fin 2025, tout opérateur confondu (public et privé), le fonctionnement de 577 bornes accélérées et 15 bornes rapides ouvertes au public 7j/7 et 24h/24, disponibles sur le département. C'est le SIEDS qui assure le rôle de chef d'orchestre pour un déploiement cohérent et homogène des bornes. Il s'agit de tenir compte de paramètres comme les bassins de population, les flux de déplacements, les infrastructures routières...

Le SIEDS travaille en concertation étroite avec les communes et les intercommunalités pour le déploiement des bornes. L'objectif de 2024 était de moderniser les équipements existants. Le SIEDS a confié l'installation et la maintenance des bornes à SÉOLIS. Un contrat de prestation, mis en place en 2023, permet de renforcer la fiabilité de l'ensemble du réseau de mobilité électrique nommé AlterBase.

Au niveau national,  **110 000 points de charge** sont accessibles au public (soit 7 % de la totalité).



Le Schéma prévoit d'atteindre

400 000 bornes

ouvertes au public à l'horizon 2030

dont **50 000 rapides.**

Borne accélérée

22 kW
Temps de recharge : **2h à 3h**

Borne rapide

50 kW
Temps de recharge : **moins de 1h**
le temps de recharge varie selon le véhicule



Le saviez-vous ?

SÉLIA a de l'Advenir !

Advenir est un programme de financement de bornes de recharge des véhicules électriques. Créé dès 2016, il consiste à compléter les initiatives publiques par diverses aides à l'acquisition de véhicules électriques, le crédit d'impôt transition énergétique ou le déploiement de bornes de recharge sur les sites publics et privés. SÉLIA a été sélectionnée pour financer 400 GWhc sur la période 2024-2027 aux côtés de grands acteurs comme EDF, ENGIE, ENI, PICOTY et TotalEnergies.



Tout savoir et utiliser le réseau AlterBase <https://www.seolis.net/alterbase/>

Pour charger son véhicule sur le réseau AlterBase de SÉOLIS, c'est simple, soit :

- Je demande ma **carte AlterBase** via l'inscription en ligne ou dans l'une des cinq agences SÉOLIS du département

Ou

- J'utilise mon smartphone pour scanner le **QR Code de la borne** et accéder à l'application



Le réseau AlterBase en 2024 :

134 bornes

+ 12 558

sessions de recharge ont été effectuées

+ 90

nouvelles bornes en projet sur le territoire d'ici la fin 2025

Mobilité propre et décarbonation

SÉOLIS s'investit

Comment faire pour limiter les émanations de CO₂ alors même que les transports se développent ? Conscientes des enjeux et de leur rôle d'exemplarité, les entreprises du Groupe SIEDS mettent en place des actions pour réduire les émissions nocives pour l'environnement et développent des solutions qui permettent de promouvoir la décarbonation des transports.

SÉOLIS renouvelle sa flotte

Une quinzaine de ses véhicules a récemment été cédée à la Plateforme Régionale d'Accès à la Mobilité (la PRAM qui agit pour la réinsertion professionnelle) et remplacée par trente nouveaux véhicules de toutes catégories, dont 57 % sont dotés d'une étiquette énergie classe A. Même les anciens chariots thermiques ont été remplacés par des équipements électriques.



LES KILOMÈTRES DÉCARBONÉS GAGNENT DU TERRAIN

43,3 %

de la flotte de

127

véhicules est propre



33 %
des kilomètres parcourus sont propres

Covoiturage, vélos électriques et initiatives responsables

Dans la continuité de ces actions en faveur de la décarbonation des transports, le Groupe participe chaque année au Challenge de la mobilité. Cette initiative permet de renforcer notre démarche en incitant les collaborateurs à adopter des modes de déplacement écoresponsables, comme le covoiturage et les vélos électriques. Grâce à un accord, signé en novembre 2023, le Groupe encourage ses salariés à utiliser des plateformes de covoiturage mises en place en interne et via Blablacar Daily pour leurs trajets quotidiens, tout en leur proposant des vélos à assistance électrique en libre-service. Un parfait équilibre entre mobilité douce et bien-être physique !

L'essor du BioGNV



D'où vient le BioGNV (Gaz Naturel Véhicule), ce carburant renouvelable ? Il résulte de la méthanisation, procédé qui transforme les déchets organiques issus des élevages de bovins, ovins, de porcs et certains végétaux en biogaz. Par l'action de divers microorganismes, la matière en se dégradant dans un milieu privé d'oxygène, produit un carburant écologique, alternative aux énergies fossiles.

Comparé au diesel, le BioGNV c'est :

80 %

de réduction d'émissions de CO₂

30 à 70 %

d'émissions de NOx en moins, pour une qualité de l'air améliorée

La réduction de

95 %

des émissions de particules fines



Trois stations BioGNV en Deux-Sèvres

Financées par Séolis Mobilités (70 %), Evergaz (30 %) et la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 300 000 € par infrastructure, trois stations BioGNV ont été mises en service au cours du dernier semestre 2023 sur le département des Deux-Sèvres à Châtillon-sur-Thouet (près de Parthenay), à Thouars et à Saint-Symphorien (près de Niort). Elles auront nécessité huit mois de travaux.

Le carburant est aussi bien destiné aux véhicules professionnels, comme les poids lourds, les engins de travaux publics, les tracteurs, les bus... qu'aux particuliers qui possèdent un véhicule adapté. Les stations sont ouvertes 24h/24 et sont conçues pour pouvoir accueillir jusqu'à 6 poids lourds par heure. Elles font partie du réseau Témob qui promeut les carburants alternatifs.



Si votre collectivité passait au BioGNV ?



Un système incitatif d'aides est disponible pour convertir sa flotte de véhicules.

Pour en savoir plus



- La Région Nouvelle-Aquitaine compense de 20 à 50 % le surcoût d'achat d'un poids lourd diesel ;
- L'État intervient pour les camions de moins de 16 tonnes jusqu'à fin 2024 et fin 2030 pour les autres véhicules ;
- GRDF participe au flocage des véhicules pour valoriser la démarche de mobilité durable.



Biodiversité : partager l'espace, respecter la nature



Installation de nichoirs sur un pylône

Les aménagements du Groupe SIEDS sont structurants à tous points de vue. Ils participent à l'autonomie énergétique du territoire et prennent l'environnement et ses habitants en considération. La biodiversité est toujours prise en compte dans la conception et la réalisation des projets relatifs aux énergies renouvelables. C'est cohérent.

Le Groupe SIEDS a répondu à un appel à projets de la Région Nouvelle-Aquitaine et a lancé le groupe de travail « Nature et Transitions » en 2022. Son objectif est de sensibiliser les agents et la population à la biodiversité de nos sites. Pendant les deux années de convention, le Groupe a eu recours aux compétences et à l'expérience de deux associations reconnues : le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (le GODS) et Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE). Voici un retour des dernières actions réalisées.

Au rapport !

Afin de réaliser un rapport de recommandations, le GODS et DSNE ont visité un certain nombre de sites (postes sources, agences clientèle...), en collaboration avec le groupe de travail « Nature et Transitions ». Un inventaire de la faune et de la flore a été réalisé, les particularités de chacun des espaces ont été soulignées. Des panneaux ont été installés pour informer et sensibiliser les visiteurs.

Les agents sensibilisés à la biodiversité

Parce que l'on respecte mieux ce que l'on connaît, des séances de formation ont été organisées au sein des entreprises du Groupe SIEDS pour sensibiliser les salariés aux bonnes pratiques environnementales.

Près de **370** agents techniques et sédentaires ont participé à ces sessions.

Ces séances ont remporté l'adhésion des agents. Grâce à des contenus

accessibles, un ton et une pédagogie adaptés au public de professionnels, **75 % se sont déclarés motivés pour tenir compte de la biodiversité.** Les prochaines étapes consisteront notamment à observer et suivre les nichoirs, à effectuer des sorties spécifiques sur des zones à enjeux, à créer un événement dédié...



Clic clac c'est dans la boîte !

Rien de tel qu'un concours photo pour affiner son regard sur la biodiversité environnante. Parmi les actions organisées dans le cadre du projet « Nature et Transitions », un concours photo sur le thème de la biodiversité a été organisé en interne. Les participants pouvaient remporter un hôtel à insectes, une loupe d'observation... la nature au plus près !



Des sites labellisés

L'action débouche sur une **labellisation** des sites exploités par le Groupe SIEDS. « **Espace Natur'ailes** » certifie le respect d'une charte visant à protéger des oiseaux, et par la mise en place de quelques aménagements : installation de nichoirs, de mangeoires et de points d'eau, dispositifs anticollision, absence de produits phytosanitaires sur le site, organisation d'une fauche différenciée de mai à septembre, installation de panneaux...



Toutes ces actions visent à **labelliser** notamment les agences clientèle de SÉOLIS.

Des nichoirs pour tous

145 nichoirs réalisés par Prest'EA, le partenaire de l'opération, **ont été installés sur les sites**. Ils sont de différentes formes et correspondent aux mœurs des espèces d'oiseaux : mésanges, moineaux, rouges-gorges, martinets, bergeronnettes, huppés fasciés, gobe-mouches, faucons crécerelles, chouettes effraies des clochers. Notre territoire est riche d'une diversité... à préserver.



EN DEUX-SÈVRES

Sur **323** espèces d'oiseaux,



265 sont protégées



13 bénéficient d'une attention particulière



Nichoir installé sur la toiture du siège social de SÉOLIS



Un cas d'espèce : la centrale de Bédénac

La centrale photovoltaïque de Bédénac, au Sud de la Charente-Maritime, est un vaste espace de 20 hectares au sol, dotée de 33 400 panneaux solaires. Avant sa construction, le site a fait l'objet d'une étude d'impact drastique d'une durée d'un an. Il s'agissait d'abord de dresser l'inventaire de la faune et de la flore présentes, puis d'envisager des mesures de préservation et de compensation si besoin.

L'étude ayant révélé la présence d'espèces sensibles, les zones concernées ont fait l'objet d'une attention toute particulière avec, notamment, la mise en place d'un habitat favorable.

À ce titre, un plan de gestion écologique a été mis en place pour assurer la bonne réalisation des mesures préconisées. De nouveaux inventaires ont été ensuite réalisés en 2023. Un plan de gestion écologique s'assurait de la bonne réalisation des mesures de préservation décidées et un nouvel inventaire de contrôle sera organisé dans les années à venir.

Adapter le site aux différentes espèces

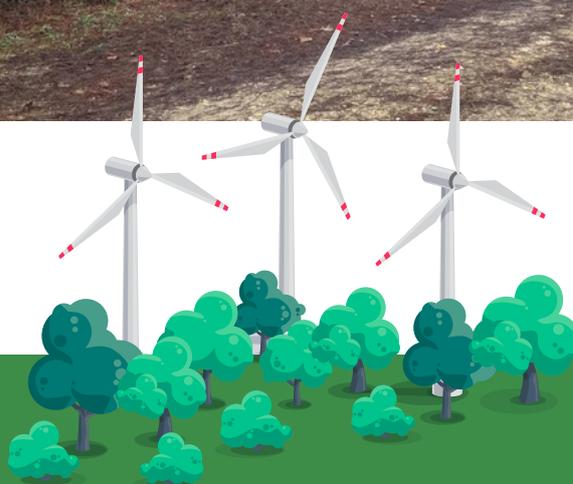
L'engoulevent d'Europe, une espèce d'intérêt communautaire, a été repéré sur le site. Pour pouvoir se reproduire, il a besoin de milieux semi-ouverts. Des équipes spécialisées ont fait en sorte de limiter la fermeture des espaces en supprimant les diverses repousses de fougères et de pins.



À l'inverse, d'autres espèces comme le Grand Capricorne ont besoin de boisements pour s'épanouir. Des zones garnies de vieux bois, sur plus de 5 hectares, seront aménagées. Elles seront clôturées et isolées de toute intervention humaine.



Milieu semi-ouvert sur la centrale de Bédénac



SUIVI DES PARCS ÉOLIENS

Les parcs éoliens font l'objet de suivis environnementaux drastiques tout au long de leur exploitation. Le Ministère de la transition écologique a élaboré un guide à l'attention des opérateurs locaux, des élus, des associations et du grand public. Chaque projet est étudié avec précision et des mesures compensatoires sont systématiquement prévues.

« Les spécialistes effectuent des relevés des différentes populations d'oiseaux et de chiroptères notamment. Pour le cas spécifique des chauves-souris, ils utilisent

des microphones pour enregistrer leurs sons et réaliser les comptages de façon très précise », explique Florian Audebault, chef de projet Énergies renouvelables chez 3D ENERGIES.

Aux Herbes Blanches, les études ont débuté en début d'année. Les premiers résultats sont attendus pour fin 2024 et les relevés seront effectués au cours des trois premières années d'exploitation.

Rénovation énergétique : un engagement concret pour un bâti plus vert

Le bâtiment est dans le trio de tête des secteurs les plus responsables d'émission de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Le SIEDS et SÉOLIS accompagnent collectivités et clients dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments. Des engagements marqués par des résultats probants.

• SIEDS : un soutien pour encourager la rénovation énergétique des bâtiments publics



Le SIEDS propose aux collectivités des solutions concrètes pour réduire les dépenses en maîtrisant les consommations, du diagnostic énergétique au financement des travaux de rénovation énergétique, en passant par des préconisations complètes.

- **Programme d'audit énergétique** : la prestation d'audit permet d'établir un état des lieux énergétique et une vision globale des actions à mener sur les bâtiments ainsi que leurs coûts.
- **Soutiens financiers du SIEDS** pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique de bâtiments publics : logements communaux, piscines, écoles, salles des fêtes, ...

DEPUIS 2021 :



309 audits
énergétiques ont été réalisés



211 projets
de rénovation
énergétique financés



Pour un
montant de
6 436 k€

Ces actions visent à réduire durablement les consommations énergétiques des communes, à diminuer leur empreinte environnementale et à optimiser les coûts liés à l'énergie.

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?
Contactez le service : renovation@sieds.fr

• Charte Coup de Pouce Chauffage



SÉOLIS est signataire de la charte Coup de Pouce Chauffage depuis le 15 mai 2023. Des primes CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) de 2 500 à 5 000€ sont proposées aux particuliers qui remplacent une chaudière au fioul ou au gaz par une pompe à chaleur, une chaudière biomasse ou un système solaire combiné. Cette offre s'adresse à tous, sans condition de ressources.

SÉOLIS A DÉJÀ REÇU
300 demandes
et réalisé **35 chantiers**

• Opération isolation

Lancée par SÉOLIS, l'opération vise à aider les particuliers à renforcer l'isolation des combles de leur maison, des murs et des planchers.

EN 2023
175 chantiers

ont été réalisés, soit un total de

145,4 k€
de primes versées



+
Pour orienter vos administrés vers ces 2 offres :
rendez-vous sur
seolis.net/particulier/